



IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Cadre de Santé

Condition d'accès : Dossier candidature (lettre + CV) et entretien

Service de rattachement : Direction des soins

Position dans la structure : Liaisons hiérarchiques :

- Directeur des soins.

Liaisons fonctionnelles :

- Cadres de pôle ;
- Médecins ;
- Autres unités de soins du pôle et des autres pôles ;
- Services administratifs, techniques, logistiques, économiques
- Partenaires de santé extérieurs, autres établissements de santé, fournisseurs externes de matériels, instituts de formation.

Horaires de travail :

- ✓ 35 heures hebdomadaires ;
- ✓ Régime forfait ou régime horaire.

Moyens mis à disposition : Bureau, ordinateur, imprimante, logiciels, téléphone, messagerie.

MISSIONS DU POSTE

Missions principales :

- ✓ Organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe et coordonner les moyens d'un service médico-technique en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations ;
- ✓ Répartir, gérer et optimiser l'utilisation des ressources humaines et logistiques allouées au regard des variations de l'activité et des priorités.

ACTIVITES DU POSTE

Activités principales :

- ✓ Gestion journalière, hebdomadaire des activités de l'unité ;
- ✓ Gestion directe des personnels paramédicaux de l'unité ;
- ✓ Gestion de l'information relative aux soins et aux activités paramédicales ;
- ✓ Participation à la démarche qualité ;
- ✓ Réalisation d'entretiens d'évaluation ;
- ✓ Identification des besoins en formation ;
- ✓ Coordination et suivi des prestations de maintenance et de logistique ;
- ✓ Accueil et organisation de l'encadrement des nouveaux personnels et des étudiants ;
- ✓ Accompagnement et information des patients et de leur entourage ;
- ✓ Conduite de réunions ;
- ✓ Mise en place et suivi d'indicateurs, rédaction de bilan d'unité ;
- ✓ Animer, mobiliser et entraîner une équipe ;
- ✓ Traiter et résoudre les situations conflictuelles ;
- ✓ Animer et/ou participer à des groupes de travail ;
- ✓ Participer aux astreintes les week-end et jours fériés ;
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ;
- ✓ Suivre l'évolution des textes législatifs.

Activités spécifiques au secteur médico-technique :

- ✓ Participation à la rédaction de cahiers des charges pour l'acquisition de matériels soumis à autorisation ;
- ✓ Participation à la préparation des marchés publics en lien avec les services économiques.

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises :

- ✓ Matériel et équipement d'Imagerie ;
- ✓ Radioprotection ;

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Logiciels dédiés d'Imagerie ; ✓ Hygiène Hospitalière ; ✓ Communication et relation d'aide au patient ; ✓ Déontologie et éthique. 	
<p>Connaissance particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cadre juridique de l'imagerie médicale. 	
<p><u>Savoir-faire et qualités requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter et optimiser le fonctionnement des équipements et installations et systèmes de production d'images avec rigueur et méthode ; ✓ Conseiller le patient en suite d'examen ; ✓ Evaluer les pratiques professionnelles de son domaine de compétence en toute objectivité ; ✓ Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine et définir des actions préventives et correctives ; ✓ Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un équipement, savoir le tracer de façon précise ; ✓ Utiliser une procédure, un code, un langage, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine ; ✓ Travailler en équipe et en réseau dans un esprit constructif. 	
<p><u>Savoir-être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Positionnement, sens de l'autorité ; ✓ Rigueur, organisation ; ✓ Dynamisme ; ✓ Qualités relationnelles ; ✓ Sens de l'équité. 	
<p><u>Diplômes requis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diplôme de Cadre de Santé. 	<p><u>Niveau d'expérience requis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucun.
CONDITIONS DE TRAVAIL	
<p><u>Risques professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cf cartographie des risques. 	<p><u>Mesures de prévention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipement plombés individuels et collectifs ; ✓ Dosimètres passifs et actifs ; ✓ Fiche exposition (Médecine du travail) ; ✓ Port de chaussures et tenues réglementaires.

En lien avec le processus des Ressources humaines